

# La Lettre

49, rue Saint-Denis Paris 1<sup>er</sup> • 01 40 28 06 21 • www.accomplir.asso.fr • juin 2014 - n° 92

## d'ACCOMPLIR

### Les objectifs d'Accomplir pour 2014



**N**otre association a désigné une nouvelle présidente, Géraldine André, qui a 35 ans, qui est très dynamique et qui est maman de

deux enfants scolarisés à l'Arbre sec et à St Germain l'Auxerrois. Bravo à elle et merci à Gilles Pourbaix, qui a assuré avec brio la présidence de l'association pendant plusieurs années !

**Voici les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'année 2014 :**

- Participer au suivi du chantier des Halles afin de limiter les nuisances pour les riverains et usagers du site
- Obtenir une concertation sur le système de fermeture du futur quartier piéton élargi et sur son réaménagement

#### Vide-greniers de la rue du Colonel Driant

**L**e 26<sup>ème</sup> vide-greniers organisé par l'Association Accomplir aura lieu le **samedi 14 juin 2014 de 9h00 à 18h30**. Ce vide-greniers est réservé aux particuliers habitant les quatre premiers arrondissements de Paris et interdit aux professionnels. Il aura lieu place des Deux Ecus, rue du Colonel Driant et place du lieutenant Karcher. Inscriptions le **samedi 7 juin de 10h à 12h** place des Deux Ecus (sous une tente en cas de pluie). Photocopie recto-verso de votre pièce d'identité et photocopie d'un justificatif de domicile à votre nom (quittance) obligatoires pour vous inscrire. Prix du stand : 15 € pour 2,50 m linéaires. Plans disponibles sur notre site (page Agenda). Aucune réservation par courrier, par téléphone ni par mail. Merci de votre compréhension !

- Améliorer le fonctionnement des différentes aires de jeux des enfants (adaptation aux différents âges des enfants, horaires d'ouverture, conditions d'accès)
- Préparer la relance en 2015 de la fête du quartier dans le jardin des Halles
- Créer un groupe d'entraide sur les questions de nuisances sonores et de terrasses illégales
- Monter une opération « La rue est à nous » (à l'instar de ce qui a été fait rue Bachaumont dans le 2e)
- Organiser un repas de quartier (à l'instar du repas de quartier de la

rue Montmartre dans le 2e)

- Obtenir que la gestion de l'auditorium du Forum des Images soit confiée au Conservatoire
- Soutenir concrètement les initiatives citoyennes ou conviviales prises par d'autres habitants ou associations du quartier et correspondant à nos valeurs
- Poursuivre le travail de réseau avec d'autres associations parisiennes et nationales
- Améliorer la présence d'Accomplir sur le web et les réseaux sociaux

Si ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous sommes actuellement un peu plus d'une centaine d'adhérents et nous avons besoin de bras et d'énergie pour mener tous nos projets à bien !

**Contact : Géraldine au 06 72 81 01 90**

#### Vide-greniers de la Mairie du 2e

**C**ette année, le vide-greniers de la Mairie du 2e sera coorganisé par l'association Accomplir et par l'association Mains libres, qui gère la bagagerie destinée aux SDF du quartier des Halles. Le vide-greniers aura lieu les **20 et 21 septembre 2014** sur la rue de la Banque, la place de la Bourse et la place des Petits Pères. Plans disponibles sur notre site (page Agenda). Les séances d'inscription auront lieu les **jeudi 5 juin, 19 juin, 11 septembre et 18 septembre de 17h à 19h30, et le samedi 13 septembre de 10h à 12h**, dans le hall de la mairie du 2e. Le tarif est de 20 € par stand et par jour, pour 3 mètres linéaires. Gratuit pour les enfants dans la cour de la Mairie. Photocopies recto-verso de votre carte d'identité et de votre justificatif de domicile obligatoires pour l'inscription, qui est réservée aux habitants des 1er et 2e arrondissements. Aucune inscription par téléphone ni par mail, merci de votre compréhension !

#### Réunion publique sur le chantier des Halles



**L**a SemPariSeine et la RATP vous informent que la prochaine réunion publique sur le chantier du réaménagement des Halles se tiendra le **jeudi 5 juin à 19h** au sein de la Bourse de Commerce, 2 rue de Viarmes, Paris 1er, dans l'Espace Baltard au sous-sol. La RATP sera également présente pour apporter des précisions sur la partie du chantier qui la concerne.

## Lancer la restauration de la fontaine des Innocents



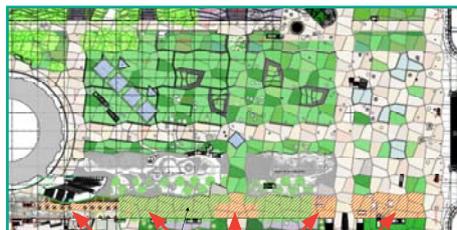
Le règlement du conseil d'arrondissement du 1er prévoit qu'à l'issue du conseil, les habitants peuvent prendre la parole pour poser 2 questions chacun au maximum, d'une durée de 2 minutes, dans une

séquence qui peut durer au maximum 45 minutes (prochains conseils : le 2 et le 23 juin à 18h à la mairie du 1er). Nous avons profité de cette opportunité pour demander au Maire du 1er Jean-François Legaret s'il voulait bien relancer le projet de restauration de la fontaine des Innocents. Des études ont été menées il y a quelques années et un devis avait même été réalisé mais nous n'avons pas d'informations plus précises à ce sujet. Loïg Raoul, conseiller d'opposition, a indiqué que ce projet figurait en bonne place sur la liste « d'investissements prioritaires »

sur le patrimoine de la Ville. M. Legaret a accepté de présenter un vœu en ce sens au Conseil de Paris. Sans doute faudrait-il envisager un projet cofinancé public/privé sur le modèle de ce qui vient d'être fait pour la « ceinture de lumière » de l'Opéra. Il est probable qu'un grand nombre d'habitants et de commerçants seraient d'accord pour contribuer, même modestement, à la rénovation de cette fontaine, l'un des plus beaux ornements du 1er arrondissement. Nous attendons avec impatience le dépôt du vœu du maire du 1er et son résultat.

## De l'espace pour les joueurs de boules dans le futur jardin

Dominique Hucher, chef du projet de rénovation des Halles, nous a transmis le plan du futur jardin ci-contre : la bande hachurée en rouge au sud du jardin, sous les arbres, représente la zone qui sera couverte d'un revêtement en « stabilisé », propice au jeu



Air de jeu de boules

de boules. Il faudra pour cela attendre que la cité de chantier soit démontée et que la future aire de jeux des tout petits soit créée, de façon à ce que l'actuelle aire de jeux provisoire puisse à son tour être supprimée et céder la place aux joueurs de pétanque

## Forum des Images : l'auditorium sous-utilisé

Jusqu'à 2008, le Conservatoire, utilisait régulièrement l'Auditorium du Forum des Images. Avec la perspective de la création d'un auditorium dans la Canopée, il a été mis fin à cette mutualisation des salles. Aujourd'hui, sachant qu'il n'y aura finalement pas d'auditorium dans la Canopée, l'association des parents d'élèves du Conservatoire demande à pouvoir à nouveau disposer de l'Auditorium du Forum des Images, une grande salle de 440 places.

Elle a en effet constaté à de multiples reprises que cet auditorium est sous-utilisé. Les jeudis 3 avril, 10 avril et 8 mai, par exemple, aucune programmation n'était prévue

dans cette salle. Or, tous les jeudis, les élèves et personnels du Conservatoire du Centre doivent se rendre dans le réfectoire du lycée Turgot (3e arrondissement) pour les répétitions de l'Orchestre symphonique du Centre. De même, les samedis 5 avril et 19 avril, alors que les salles du Conservatoire étaient saturées et que des cours se déroulaient dans les couloirs, l'auditorium du Forum des Images a été occupé respectivement pendant 1h16 et 2h30 seulement.

Manifestement, la gestion des équipements collectifs des Halles est sous-optimale. Sur un site aussi réduit, il est absurde de ne pas organiser une mutualisation des locaux.

Pour le moment, cette demande semble rejetée par la direction de la Culture. Pourquoi ? Nous demandons à Bruno Julliard, Premier adjoint de la Maire de Paris et adjoint à la culture, d'organiser une concertation sur ce sujet, afin de trouver des solutions et de pouvoir enfin offrir aux élèves du Conservatoire une salle de répétition et de concert digne de leur talent.



# Samaritaine : travaux en suspens

Le chantier de la Samaritaine a été interrompu sur décision du tribunal administratif suite à la requête déposée par la SPPEF (Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France) et l'association SOS Paris contre la Ville de Paris.

C'est au nom du PLU (Plan local d'urbanisme) établi par la municipalité elle-même que le tribunal a pris sa décision. Selon ce texte, « Les constructions nouvelles doivent s'intégrer au tissu existant, en prenant en compte les particularités morphologiques et typologiques des quartiers (rythmes verticaux, largeurs des parcelles en façade sur voies, reliefs...) ainsi que celles des façades existantes (rythmes, échelles, ornements, matériaux, couleurs...) et des couvertures (toitures, terrasses,

retraits...) ». De fait, l'architecture retenue par LVMH pour l'îlot situé le long de la rue de Rivoli cherchait clairement à contraster avec son environnement, notamment par le choix d'un unique matériau, le verre, alors que les bâtiments voisins combinent la pierre, le verre et le métal, et parce que les lignes du bâtiment projeté sont strictement verticales alors que les immeubles haussmanniens se caractérisent par les lignes horizontales.

Comme l'explique Alexandre Gady, président de la SPPEF, cette volonté de rupture est à l'évidence « destinée à marquer le paysage pour faire événement et enseigne à la fois, ce qui est logique pour un magasin prenant place dans une zone commerciale déjà saturée ». En d'autres termes, LVMH a



souhaité un bâtiment qui, par sa surélévation de 7 mètres et par son apparence, soit bien visible de loin, afin d'attirer le chaland. Les intérêts commerciaux doivent-ils l'emporter sur l'harmonie du paysage urbain parisien ?

La Ville de Paris et LVMH ont deux mois pour faire appel, mais cet appel ne sera pas suspensif et LVMH devra donc soit patienter jusqu'à la décision, soit déposer un nouveau permis.

## Agrandissement de l'école

# St Germain l'Auxerrois : toujours pas gagné !

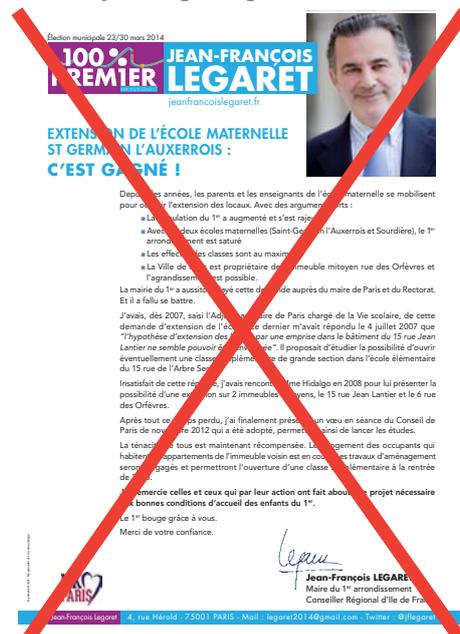
Emmanuel Caldaguès, premier adjoint du maire du 1er, nous a demandé d'apporter un rectificatif suite à notre article du mois dernier concernant le projet d'agrandissement de l'école maternelle St Germain l'Auxerrois.

C'est par erreur que nous avons indiqué dans cet article la phrase suivante :

« Lors d'une réunion qui s'est tenue en avril à l'école maternelle, son adjoint Emmanuel Caldaguès a dû reconnaître qu'aucun élément nouveau n'avait été apporté ». En effet, ce n'est pas Emmanuel Caldaguès qui a tenu ces propos, mais son collègue Jean-Baptiste Boussard, conseiller du 1er délégué aux écoles. A ce détail près, tout ce que nous avons écrit est vrai !

Pendant la campagne électorale, Jean-François Legaret a proclamé dans ses tracts « Extension de l'école maternelle St Germain l'Auxerrois : c'est gagné ! ». Or le dossier n'a pas avancé d'un pouce et, dans son mail de protestation,

Emmanuel Caldaguès nous apprend même que l'occupant des locaux qui doivent servir à l'extension de l'école n'a toujours pas quitté les lieux !



Comment, dans ces conditions, le candidat Jean-François Legaret pouvait-il affirmer que « c'était gagné ? ».

Ne sait-il pas qu'il peut parfois se passer très longtemps avant qu'un locataire parte, sans compter de la durée des études de faisabilité puis des travaux qui seront nécessaires pour mener ce projet à bien ? Cela fait déjà 7 ans que les parents réclament cet agrandissement : combien d'années à attendre encore ?

A notre question « Pouvez-vous nous indiquer ce qu'il en est exactement de la surface concernée, du calendrier des travaux et de la date prévisible d'ouverture ? », Emmanuel Caldaguès nous répond benoîtement « Concernant les modalités techniques, les surfaces, l'étude de faisabilité, le calendrier, ces éléments seront présentés avec les services de la Ville et débattus avec les représentants de parents d'élèves, ce qui est la procédure la plus appropriée ». Nous voilà bien avancés ! Est-il possible de savoir au moins dans combien de mois ou d'années cette réunion va être programmée ?

# La rénovation de la Poste du Louvre

Depuis plusieurs années déjà, il est question de la transformation de la Poste du Louvre. Une réunion est organisée à ce sujet le 5 juin à 19h30 (Salle Jean Dame, 17 rue Léopold Bellan dans le 2e) par les associations « Sauvons la Poste du Louvre et le patrimoine postal national » et « Sauvegarde et Mise en valeur du Paris historique », en présence de plusieurs architectes de renom. Selon les organisateurs, « *Le permis de construire*

accordé à Poste Immo, filiale du groupe

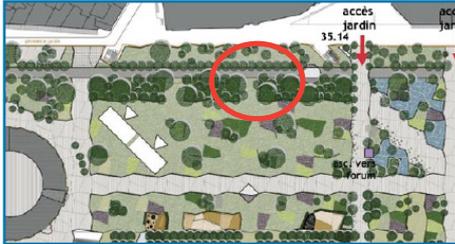


**La Lettre**  
**d'ACCOMPLIR**

*La Poste autorise l'insertion d'un programme mixte – commerces, bureaux et hôtellerie pour l'essentiel – dont la banalité est une insulte à la mémoire du service public, à la valeur patrimoniale de l'édifice, ainsi qu'à l'exceptionnel potentiel de reconversion de ses volumes grandioses. Il faut réorienter ce projet indigne !* » Nous assisterons à cette réunion et nous vous rendrons compte du débat.

## Place Cassin avant / après

Notre association a participé à la concertation sur le projet des Halles depuis l'origine et a conservé toutes les archives de ce projet, de façon à pouvoir, le moment venu, en tirer un bilan global : ce qui existait, ce que nous demandions, ce qui nous a été



promis, ce que nous avons finalement obtenu, et à quel prix.

S'agissant de la place Cassin, le plan ci-contre, qui date de 2006, montre qu'à l'origine, l'architecte David Mangin

prévoyait de supprimer purement et simplement la place Cassin et de masquer l'église St Eustache derrière plusieurs rangées d'arbres.

Grâce à nos multiples interventions, pétitions, manifestations, nous avons obtenu un compromis pour qu'un espace minimum soit maintenu devant le transept de St Eustache. Mais l'aménagement actuel n'est qu'une pâle imitation de la place Cassin, sans pelouses, sans fontaines, sans recul sur la façade de St Eustache, avec une Grosse Tête devenue dangereuse à escalader depuis qu'elle est perchée sur des gradins. Ce résultat justifiait-il de tels travaux et de telles dépenses ? A l'évidence, non !

## Bientôt un nouvel escalator porte Lescot

Depuis plusieurs mois, le grand « tube » de la porte Lescot est en panne dans les deux sens. Le centre commercial, qui a la charge de cet équipement, se refusait, jusqu'ici, à entreprendre les travaux nécessaires car, à l'issue du chantier, en 2016, le grand escalator de trois niveaux doit être remplacé par trois escalators d'un niveau, l'objectif étant d'inciter les voyageurs de la RATP à s'arrêter à chaque étage pour faire des achats dans le Forum...

Devant le préjudice que représente cette panne persistante, le centre commercial s'est finalement décidé à engager ces travaux et un nouvel escalator de trois niveaux va être

mis en place d'ici la mi-juillet.

Pour limiter la dépense, un seul des deux escalators sera remis à neuf, et il reste à décider si ce sera l'escalator montant ou celui qui descend. Les commerçants souhaitent que ce soit l'escalator descendant, sans doute pour inciter les passants à se rendre dans le centre commercial... C'est oublier que cet escalator sert aussi aux usagers de la RATP, y compris ceux qui arrivent des aéroports et des gares lourdement chargés ! Même pour les clients du Forum, il ne semble pas très facile de les convaincre de descendre dans le Forum s'ils savent qu'ils devront remonter à pied. Nous espérons que le bon sens prévaudra !

**Directrice de la publication**  
**Elisabeth Bourguinat**  
**Maquette Bernard Blot**

**Abonnez-vous gratuitement**  
**à la Lettre**  
**contact@accomplir.asso.fr**

**Consultez notre site**  
**www.accomplir.asso.fr**

**Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.**

**ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.**